

## **Suppression d'une course TGV Lausanne-Vallorbe-Frasne-Dole-Dijon-Paris**

La FTJA inquiète

**La décision de TGV Lyria de supprimer l'une des quatre courses actuelles du Lausanne-Paris fait l'unanimité contre elle, de Lausanne à Dijon. Même si la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris n'est pas directement touchée, la FTJA s'inquiète de cette suppression, qui pourrait en amener d'autres, désastreuses pour la région.**

### **Décision contestée des deux côtés de la frontière**

TGV Lyria a annoncé sa décision de supprimer la course Lausanne-Frasne-Paris de 6h23 (passage à Frasne à 7h14) au profit d'une course supplémentaire Lausanne-Genève-Paris. Le même sort serait réservé à la course partant de Paris à 15h57 (passage à Frasne à 18h42 et arrivée à Lausanne à 19h37). Cette décision a provoqué de vives émotions de Dijon à Lausanne, de Neuchâtel à Frasne. Des craintes sont formulées par rapport à la perte d'attractivité des territoires et à la fragilisation des dessertes ferroviaires. S'en sont suivies diverses actions : rencontre du Comité de suivi de la desserte avec le nouveau Directeur TGV Lyria, Fabien Soulet, à Dole, le 29 janvier; lettre d'Annie Genevard, vice-Présidente de l'Assemblée nationale, à Elisabeth Borne, Ministre des transports, le 30 janvier ; lettre commune signée de Marie-Guite Dufay (Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté) et Nuria Gorrite (Présidente du Conseil d'Etat vaudois) à Andreas Meyer (Directeur des CFF), le 31 janvier ; résolution votée à la quasi-unanimité au Grand Conseil vaudois pour le maintien de la paire de courses que TGV Lyria voulait supprimer, le 5 février ; envoi d'une motion avec un courrier d'accompagnement adressé à Guillaume Pepy (Président Directeur Général de SNCF Mobilités), signé par 42 représentants de collectivités publiques et d'associations, dont la FTJA, le 12 février.

### **Ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris préservée**

Les trois courses Neuchâtel-Frasne-Paris sont maintenues pour le changement d'horaire 2019-2020, mais avec des aménagements le matin (départ de Neuchâtel à 7h03 au lieu de 8h03) et l'après-midi (départ 16h03 au lieu de 18h03). Les retours de Paris se feront aux mêmes heures qu'aujourd'hui. Il restera donc possible de faire un aller-retour Neuchâtel-Paris sur un jour – l'inverse, malheureusement, sera plus difficile. Dès le 15 décembre 2019, du nouveau matériel roulant de type Flirt France sera engagé sur la ligne, ce qui rendra plus confortable le voyage entre Neuchâtel et Frasne. Restent encore en suspens, le système de réservation et son quota. La FTJA reste attentive au nombre de places TGV proposées au départ de Neuchâtel.

### **La FTJA prudente**

Malgré les points positifs sur l'axe Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris, l'annonce de TGV Lyria appelle à une grande prudence. Qu'en sera-t-il demain ? La suppression d'une course peut signifier le début d'une spirale négative conduisant à la perte d'acquis. La réduction du nombre de TGV sur la ligne pourrait limiter les possibilités de rabattements depuis les autres lignes, ce qui constituerait le prochain argument pour remettre en question les courses Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris.

## **Vigilance par rapport au contournement du massif du Jura par Genève et Bâle**

La FTJA, tout comme les signataires du courrier d'accompagnement à la motion, a le mauvais sentiment que les CFF et la SNCF pourraient à terme privilégier le contournement du massif jurassien via les deux portes d'entrée TGV de Genève et de Bâle. Maintenir la quatrième course Lausanne-Vallorbe-Frasne-Dole-Dijon-Paris permettra de maintenir l'attractivité de cette ligne indispensable au développement économique et touristique des régions concernées.

Neuchâtel, le 12 février 2019

### **Annexes**

- Courrier d'accompagnement, signé par 42 représentants de collectivités publiques et d'associations
- Motion envoyée à Guillaume Pépy